

Confédération paysanne des Bouches-du-Rhône

Membre de la Coordination paysanne Européenne et de la Via Campesina



Communiqué de presse

Des fermes silencieuses : DNC – Nous nous inquiétons pour le cheptel bucco-rhodanien dans les semaines à venir

Depuis le début de l'été 2025 la Confédération paysanne exige du gouvernement un changement radical dans la gestion de la Dermatose Nodulaire Contagieuse bovine (DNC) avec :

1. La mise en quarantaine pour les animaux ;
2. Une campagne de vaccination élargie et accessible à toutes les fermes ;
3. L'arrêt de l'abattage total au profit de l'euthanasie ciblée des animaux en mauvais état physiologiques pour abréger leurs souffrances.

Une recette qui avait très bien fonctionné en 1992 lors de l'épidémie de DNC à la Réunion, éradiquée en quelques mois sans abattage total et dont nous devrions nous inspirer.

La co-gestion des dirigeants de la FNSEA et du gouvernement continue d'exprimer son opposition à une vaccination élargie avec pour principal objectif de ne pas « *bloquer les flux des animaux pour l'export* »...

La gestion sanitaire choisie est plus effrayante que la maladie elle-même. Cette gestion actuelle sacrifie plus qu'elle ne protège. Elle détruit des vies, des savoir-faire, des liens humains et du vivant. Elle fait fi de parfois plus de 100 ans de travail de sélection génétique dans les troupeaux. Elle creuse encore le fossé entre l'administration et le monde agricole, entre les décisions prises dans les bureaux et les réalités du terrain.

Cette logique est un non-sens, elle est inefficace, violente, déconnectée de la réalité du terrain et des expériences acquises lors de ces dernières crises et par d'autres pays comme l'Afrique-du-Sud ou la Turquie, ayant déjà été confrontés à la DNC. La seule logique est économique avec une volonté de maintenir le libre-échange commercial.

Nous soulignons une fois de plus, la démesure de la réglementation, toujours destinée à des exploitations industrielles déconnectées du terrain qui parlent de lots et de production avec une gestion bureaucratique sous tableurs, plutôt que d'élevage, d'animaux, d'humains et de familles.

C'est un véritable mépris de classe et une condescendance abjecte de la part de la Ministre de l'Agriculture qui ne concerte ni écoute celles et ceux qui travaillent tous les jours aux côtés des bovins.

Confédération paysanne des Bouches-du-Rhône

Maison des paysans, 2 avenue du Colonel Reynaud, 13660 ORGON

Tél. : +33 (0)6 95 48 61 44 – Courriel : bouchesdurhone@confederationpaysanne.fr

L'abattage total est une brutalité choquante, qui laisse un silence assourdissant dans les fermes d'élevage en plus d'être une incroyable perte de biodiversité génétique. Une vache ne se remplace pas par une autre vache aussi facilement. C'est un long processus du vivant, des générations de travail et de patrimoine vivant que nous perdons avec cette gestion sanitaire rétrograde. Nous avons besoin d'une politique de biosécurité visionnaire !

Nous avons besoin d'un sursaut collectif. D'un refus clair et massif de cette politique du sacrifice humain et animal. En tant que relais d'opinion, experts et expertes scientifiques, représentants et représentantes des territoires ou vétérinaires, votre avis compte. Nous avons besoin d'expressions publiques fortes d'avis critiques sur la stratégie inhumaine de ce gouvernement, car aujourd'hui, aucun véritable débat scientifique n'a eu lieu et les dirigeants de la FNSEA étaient étrangement beaucoup moins enclins à sortir cet argument d'autorité pendant la loi Duplomb...

La Confédération paysanne des Bouches-du-Rhône s'inquiète des semaines à venir pour le cheptel bucco-rhodanien (environ 20 000 bovins). En effet notre département se trouve au croisement des grands axes de circulation entre l'Espagne et l'Italie et au milieu des deux foyers de la maladie sur le territoire métropolitain.

En sachant qu'à partir du mois de mars, les courses camarguaises et plus tard les transhumances en direction des alpages démarreront, les flux de bovins vont s'accentuer sur le territoire.

En sachant que les vaccins sont opérationnels sous 45 jours, si le cheptel départemental n'a pas accès à une campagne de vaccination au plus tard le 10 janvier 2026, le risque d'épidémie est énorme pour nos élevages paysans.

La Confédération paysanne des Bouches-du-Rhône exige de l'État :

1. De faciliter les prélèvements d'ovocytes sur les vaches indemnes, afin de préserver la diversité génétique et aider le renouvellement du cheptel.
2. 20 000 doses de vaccins contre la DNC pour les Bouches-du-Rhône, injectées avant le 10 janvier 2026 en prévention ;
3. De mettre à disposition le nécessaire pour que chaque véhicule de transport d'animaux soit nettoyé, aseptisé et contrôlé. Les forces de l'ordre seraient plus utiles en ce sens.

La Confédération paysanne continuera d'accompagner tous les paysans et paysannes faisant face aux effets délétères des politiques sanitaires sur l'élevage paysan. Nos élevages ont besoin d'être protégés face aux maladies, pas de répondre à des injonctions réglementaires déconnectées de la réalité !

Contacts locaux :

- **Julien ROUX**, Éleveur bovins et Adhérent de la Conf' 13 : 06 73 71 33 89
- **François BOREL**, Éleveur caprin et Administrateur de la Conf' 13 : 06 09 86 29 10
- **Roger ROUX**, Maraîcher et Porte-Parole de la Conf' 13 : 06 27 57 85 73

Confédération paysanne des Bouches-du-Rhône

Maison des paysans, 2 avenue du Colonel Reynaud, 13660 ORGON

Tél. : +33 (0)6 95 48 61 44 – Courriel : bouchesdurhone@confederationpaysanne.fr